Relations euro-méditerranéennes: réunion des Ministres Affaires étrangères, 22-23 avril 2002, Valence

2002/2057(COS) - 19/03/2002

La commission a adopté à l'unanimité le rapport de M. Pere ESTEVE (ELDR, E) sur la communication de la Commission. Saluant la vélocité de la Commission à présenter une telle communication, ce qui permet au Parlement d'adopter une position officielle avant la conférence euro-méditerranéenne, les députés appuient sans réserve le lancement du plan d'action qui a été proposé afin de revitaliser les objectifs fondamentaux, notamment politiques, du processus de Barcelone. Les parlementaires souhaitent renforcer le dialogue politique et le partenariat de securité euroméditerranéens sous tous leurs aspects, proposant notamment la mise en place d'un réseau euroméditerranéen de contacts et de coopération dans la lutte contre le terrorisme. Ils rappellent qu'un tel dialogue inclut le respect plein et inconditionnel des droits de l'homme. Le processus de Barcelone apparaît, en outre, comme un instrument de soutien fondamental pour une solution au conflit du Proche-Orient. Le rapport s'exprime en faveur d'un renforcement du partenariat économique et financier, et de l'établissement d'une zone de libre-échange euroméditerranéenne, tel qu'amorcé dans la déclaration d'Agadir, et appuie la proposition de la présidence espagnole quant à la création d'une banque euroméditerranéenne de développement. Par ailleurs, une meilleure gestion du programme MEDA et une coopération plus décentralisée de l'aide financière sont souhaitées. Enfin, la commission insiste tout particulièrement sur une relance du dialogue interculturel, qui incluerait les questions touchant aux échanges éducatifs et universitaires et la gestion commune des flux migratoires.